

SOUS-COMMISSION DE LA QUARANTAINE INTERNATIONALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA DEUXIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève  
Vendredi 22 mai 1959 à 17 h

PRESIDENT : Dr B. M. CLARK (Union Sud-africaine)

Sommaire

	Page
1. Adoption du rapport de la Sous-Commission .....	2



Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être adressées par écrit au Chef du Service des Comptes Rendus, Bureau A. 216, dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce document.

1. ADOPTION DU RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION

A la suggestion du PRESIDENT, la Sous-Commission décide d'examiner le projet de rapport (document AI2/P&B/IQ/1) section par section.

Le Dr BESSOT (Panama), Rapporteur, présentant le rapport indique quelques légères corrections qui doivent être apportées au document distribué.

Le PRESIDENT soumet successivement à la Commission l'introduction et les sections 1 à 4, qui sont adoptées.

Décision : L'ensemble du rapport est adopté pour être soumis à la Commission du Programme et du Budget.

Le PRESIDENT remercie le Vice-Président, le Rapporteur et les membres de la Sous-Commission de leur collaboration et prononce la clôture.

La séance est levée à 18 heures